

## Commune de Monthier Haute Pierre

**Amis grimpeurs, randonneurs, vous voilà au pied d'une des plus hautes parois calcaires du département du Doubs avec ses 130 m de hauteur. Afin de préserver et améliorer la biodiversité de ce site, un zonage spécifique a été mis en place.**

### A GAUCHE DE CE PANNEAU

Secteur grandes voies (de la voie du cimetière à la Centrale) +  
voie des Parisiens : **escalade interdite du 15 février au 31 août.**

### A DROITE DE CE PANNEAU

Secteur couenne (de Déni d'oiseau à la cascade de Syratu) : **escalade interdite du 15 février au 15 juin.**

## POURQUOI INTERDIRE LA PRATIQUE DE L'ESCALADE JUSQU'AU 31 AOUT ?

La falaise de la Baume est un site très prisé par les grimpeurs pour ses voies d'escalade d'une à plusieurs longueurs mais également par de nombreuses espèces d'oiseaux.

L'on peut citer en reproduction : le Faucon pèlerin, le Faucon crécerelle, le Grand corbeau, l'Hirondelle de rochers ainsi que le Martinet à ventre blanc. En hiver, le très gracieux Tichodrome échelette peut également y être observé. Toutes ces espèces sont protégées et certaines menacées en région ou en France.

C'est pourquoi, dès 1985 et afin de protéger le faucon pèlerin dont les effectifs étaient en déclin, cette falaise a été classée en arrêté de protection préfectoral de biotope (APPB) comme 63 autres falaises du Département. Cette réglementation, en interdisant la pratique de l'escalade du 15 février au 15 juin permet donc à cette espèce de nidifier en toute quiétude. En 2010 et 2019, l'APPB a été revu pour concerner 96 sites et a été élargi à toute la faune et flore des falaises.

L'APPB est téléchargeable sur le site internet de la DREAL Bourgogne Franche Comté, rubrique Biodiversité Eau Paysage / recueil des textes juridiques et réglementaires.

Le comité territorial de la FFME du Doubs qui coordonne l'entretien et l'équipement des SNE sur notre département travaille en concertation avec la DREAL BFC, le Groupe Pèlerin Jura, la LPO, le Conservatoire Botanique National de Franche Comté et le CPEPESC sur la possibilité d'équiper de nouveaux sites.

Cela passe par la réalisation d'expertises faunistiques et floristiques afin de voir s'il est possible d'y concilier une pratique de l'escalade avec un maintien voire une augmentation des populations des espèces présentes.

Ce fut le cas sur ce site en 2019 où des nouveaux équipements sont envisagés. Il en est ressorti qu'il était nécessaire pour l'Hirondelle de rochers et le Martinet à ventre blanc de prolonger pour certaines voies la période d'interdiction de pratiquer l'escalade jusqu'au 31 août afin de ne pas perturber la reproduction de ces espèces.

### L'Hirondelle de Rochers, *Ptyonoprogne rupestris*



En Franche-Comté, l'espèce niche principalement dans les falaises du massif jurassien de 200 à 1 400 m d'altitude. Les nids sont construits à l'abri des intempéries et des prédateurs généralement en milieu naturel sous un surplomb rocheux. Migratrice en région, l'espèce est de retour en mars et repart en octobre. L'espèce se reproduit d'avril à août et peut produire plusieurs nichées. Depuis les années 1990-2000, l'hirondelle de rochers est en progression à l'échelle comtoise.



### Le Martinet à ventre blanc, *Apus melba*



Le Martinet à ventre blanc est un nicheur localisé en Franche-Comté. Sur la période 2009-2015 il est connu en reproduction sur seulement 15 sites. Il se reproduit dans les failles naturelles des falaises des vallées encaissées de la façade ouest et sud du massif jurassien : Loue, Lison, Cuisance, Seille et Bienne. Migrateur transsaharien, il peut voler 200 jours sans se poser durant la migration et l'hivernage. Les premiers individus sont observés à partir de la dernière semaine de mars en région et la reproduction s'y déroule entre mai et août. La chute globale de la biomasse d'insectes disponible constatée depuis 30 ans dans les pays industrialisés est sans doute une des principales menaces qui pèse sur l'espèce.



Statuts de conservation d'après la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté :

LC : Préoccupation mineure (Least Concerned) : espèce pour laquelle le risque de disparition en Franche-Comté demeure faible

Vu : Vulnérable (Vulnerable) : espèce menacée avec un risque relativement élevé de disparition en région

Pour aller plus loin : Les Oiseaux de Franche-Comté - Répartition, tendance et conservation. LPO Franche-Comté (collectif), 480 pages, paru aux éditions Biotopé.